



Promotion par 2

Épreuve de 5ème catégorie

OPEN PROMOTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Ouvert aux joueurs et joueuses **LICENCIÉS à la F.F.B** à l'exception de ceux classés en 1ère ou 2ème série ou antérieurement classés en 1ère ou 2ème série majeure.

QUALIFICATIONS:

Qualifications dans les Clubs qui en feront la demande et dont la liste sera publiée deuxième quinzaine de septembre. Il faut au moins 8 paires pour valider la séance. Faute de quoi les candidats devront s'orienter vers un autre centre.

FINALE DE DISTRICT: EST/OUEST

En deux séances de 26 à 28 donnes, sans Cut

FINALE DE COMITÉ ET DE LIGUE À 40

Plus de déplacement à Merignac pour les finales de Ligue qui se disputeront en Simultané avec la Guyenne



MIXTE PROMOTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Même règlement que l' Open Promotion pour les paires constituées d' un **homme et d' une femme**.

Autre épreuve



DAMES PROMOTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Mêmes conditions qu'en Promotion par paire
- Finale de Comité directe , en 2 séances de 26 à 28 donnes.

Autre épreuve



SENIOR OPEN PROMOTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Ouvert aux joueurs et joueuses **LICENCIES à la F.F.B**, et âgés d' au moins 60 ans au 31 décembre de la saison en cours ,à l' exception de ceux classés en 1ère ou 2ème série ou antérieurement classés en 1ère ou 2ème série majeure.
- Chaque paire doit totaliser un **I. V. au moins égal à 78** ou comporter un joueur ou une joueuse classé en 3ème série.
- Si le nombre de paires est supérieur à 72 des demi-finales en deux séances de 24 à 28 donnes seront organisées.
- Finale de Comité directe en deux séances de 26 à 28 donnes.

Autre épreuve



SENIOR MIXTE PROMOTION

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

- Même règlement que le Senior Open promotion pour les paires constituées d' un **homme et d' une femme**.

Autre épreuve



